

Renouvellement pour la Région wallonne (GI / GII / L)

Maintenez votre agrément en Région Wallonne !



Formation continue

Que vous soyez professionnel en activité, curieux ou passionné par un domaine, formez-vous avec notre Formation Continue tout au long de votre vie !

Renouvelez votre agrément de "Technicien en combustibles gazeux" (GI GII et/ou L) de la Région wallonne pour une durée de 5 ans.

PROGRAMME :

- * Modifications réglementaires : contenu de l'inspection périodique, entrée en vigueur du diagnostic chauffage approfondi
- * Efficience énergétique d'un système de chauffage
- * Techniques et pratiques susceptibles de réduire les émissions et consommations énergétiques
- * Caractéristiques des générateurs de Type unit
- * Prise de mesures
- * Comprendre et compléter l'attestation de contrôle périodique, le rapport de réception et l'attestation de réception provisoire.

Evaluation :

QCM écrit sur la législation, prise de mesures sur chaudière + complétion des attestations.

INFORMATIONS IMPORTANTES :

Si le participant à plusieurs titres à renouveler, il devra présenter et réussir l'examen sur le générateur le plus complexe et le plus élevé en respectant l'ordre suivant : GII > L > GI et à la date la plus proche de l'échéance de validité.

objectif

Renouvelez et maintenez votre agrément GI en Région Wallonne pour une durée de 5 années.

Détails sur la formation:

Public cible

Technicien chaudière PEB en fin d'agrément (GI GII et/ou L).

PREREQUIS :

Être en possession d'un certificat Technicien chaudière PEB pour la Région wallonne (GI, GII et/ou L) ET un agrément valide à la date de l'examen.

Vérifiez la validité de votre agrément sur le site de l'[AWAC](#)

DETAILS SUR LA FORMATION

Certificat d'aptitude «Techniciens combustibles gazeux GI » pour la Région Wallonne

Prix: 250 €

Durée: 12h00

Dates:

Dates :

• 11/04 et 16/04/2025

Horaire : de 8h30 à 17h00 (ou 12h30)

Places: Min. 6 - Max. 18

CONDITIONS D'ADMISSION

- Copie de l'attestation G1 obtenue en Région Wallonne
- Copie COMPLETE du courrier d'octroi d'agrément de la Région Wallonne et DATE DE VALIDITE (+/- 3 pages); Documents à fournir par mail (fc@efp.be) à l'inscription ou au plus tard 3 jours avant le début des cours.

Le coût de la formation est à payer à l'inscription.